



N°16
Décembre 2021



Le Portifontain

Votre Magazine d'informations municipales
www.ville-fontaineleport.fr



*Le Conseil Municipal
vous souhaite
de très belles fêtes.*



MAIRIE P. 2 à 3

VIE DE LA COMMUNE P. 4 à 11 et 14 à 18

DOSSIER BUDGET P. 12 à 13

ASSOCIATIONS P. 19 à 23

AGENDA P. 24

N°16
 Décembre 2021
 Le Portifontain
 magazine

- Directeur de la publication :
Béatrice Mothré
- Rédaction et Photos :
Service communication
- Réalisation/Impression :
Espace Graphic
©Freepik

Mairie de Fontaine-le-Port
 3 rue du général Roux
 77590 Fontaine-le-Port

Mardi, mercredi, vendredi,
 samedi de 9h00 à 12h00
 Permanence : le mardi de 18h à
 19h sur rendez-vous.

Tél. : 01 64 38 30 52
 Fax : 01 64 38 36 07

Courriel :
 mairie-fontaineleport@wanadoo.fr
 Site internet
 www.ville-fontaineleport.fr
 Appli - télécharger Fontaine le Port

Bureau Action Sociale
 sur rendez-vous, à prendre
 au secrétariat de la mairie

Cantine - Garderie
 Tél : 01 64 38 30 40

Groupe scolaire
 Tél : 01 64 38 32 69
 09 69 80 39 33
 Direction : Mme Zanutto

ETAT CIVIL

Information ETAT CIVIL

Nous publions lors de la lettre municipale le registre de l'état civil de la commune (naissances, mariages, pacs, décès). Toutefois, la publication de ces informations diffère selon l'acte. Pour ce qui concerne les naissances et les mariages, pacs, le consentement préalable écrit des intéressés ou des représentants légaux est une obligation, car l'accès à ces actes est limité par le Code Civil. Si les accords ne nous ont pas été retournés acceptés, les naissances, mariages et Pacs ne peuvent figurer dans notre lettre municipale. Pour les décès, dans la mesure où tout le monde peut obtenir copie d'un acte de décès d'un tiers, la publication dans le magazine municipal est possible sans accord préalable.

NAISSANCES **bienvenue à**

01 juillet 2021 : GARRIGUES Marceau
 28 septembre 2021 : JOSEPH MÉNÉTRIER Léwen
 07 octobre 2021 : GILLES Charlotte

MARIAGES - PACS **tous nos vœux de bonheur et de prospérité à**

01 juillet 2021 : VANNIER Céline et LAPALUS Philippe
 07 octobre 2021 : JOYEUX Valérie et VENU Yohann

DÉCÈS **avec nos sincères condoléances aux familles de**

Hors commune :

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai appris le décès de Madame Sylvie LAURENS qui fut une enseignante et une Directrice très appréciée aux écoles de Fontaine le Port au début des années 2000 lors de mon premier mandat. Je me souviendrai d'elle comme d'une personne bienveillante, dont les relations avec la collectivité étaient toujours dans la bonne humeur, l'efficacité et le respect de chacun. Elle avait une énergie débordante, toujours partante pour organiser soirée, repas ou toute autre activité qui pouvait bénéficier à la caisse des écoles. Le conseil municipal se joint à moi pour présenter nos plus vives et sincères condoléances à sa famille.

Béatrice MOTHRE, Maire

Expression pour l'opposition

Aucun texte n'a été transmis



Madame, Monsieur, Chères Portifontaines, Chers Portifontains,

C'est sur une note moins joyeuse que j'ouvre ce nouvel édito car il devient clair que la crise sanitaire est de nouveau en train de s'aggraver, 5^{ème} vague nous dit-on !

Une fois de plus j'en appelle à la responsabilité de chacun pour respecter les gestes barrières encore en vigueur et vous inviter à la vaccination pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait.

Malgré la crise sanitaire, nos projets ne se sont pas stoppés, nous avons pu effectuer la remise en état du parking du gymnase complété par un éclairage leds avec diminution d'intensité lumineuse de minuit à cinq heures du matin. Des tables pique nique dont une PMR et deux bancs publics ont été installés parc de la Mairie.

Avec mon équipe municipale et les services, nous avons pu démarrer les travaux de réhabilitation de notre ex cantine / garderie pour moderniser le centre village et le rendre attractif en ouvrant un multi services qui sera également un lieu en faveur de notre jeunesse (actions citoyennes...)

Nos associations, qui participent largement à la vie de notre commune, ont pu présenter leurs différentes activités et procéder à de nouvelles adhésions lors du Forum qui s'est tenu début septembre. Nous renouons avec la composition d'une équipe de baskets séniors et une nouvelle association " Pole Dance " vous accueillera au Gymnase pour les séances de Postural Ball.

L'équipe municipale a été heureuse d'organiser pour ses premières éditions, la " Faites du Vélo " inaugurée par Jacques MARINELLI, Maillot jaune du Tour de France, la " Semaine Bleue " avec un repas offert à nos Séniors, " Octobre Rose " venu en soutien à la Ligue contre le cancer du Sein.

C'est aussi en jouant collectif et en respectant les règles de savoir-vivre que notre commune continuera à évoluer et à être appréciée de chacun. Trop de fois nous déplorons des incivilités concernant la vitesse, le stationnement anarchique, les dégradations, les déchets trouvés ici et là. Ces actes sont tout simplement consternants.

Je ne peux oublier la célébration des commémorations aux côtés des associations d' Anciens Combattants, ces épisodes qui marquent notre histoire est une obligation morale, un devoir de venir et de se souvenir de tous ceux qui ont donné leur vie pour notre LIBERTÉ. Leur sacrifice impose le respect. **Félicitations et remerciements aux enseignants des communes de Samois et de Chartrettes** pour leur active implication des cérémonies aux cotés de leurs élèves venus chanter la Marseillaise.

L'année 2022 sera une année d'élections avec les présidentielles et les législatives.

Je tiens à saluer l'exemplarité de François BAROIN, élu Président des Maires de France durant deux mandats et qui n'a cessé de représenter les Maires auprès de l'Etat, lui demandant de privilégier l'action de proximité, de renforcer les compétences et les moyens des Maires en appelant à plus de liberté locale, nécessaire pour l'efficacité de l'action publique.

Dans cette période complexe, sachez pouvoir compter sur mon plein engagement à votre service. Avec mon Conseil Municipal, nos agents territoriaux, les bénévoles de l'Action Sociale, nous vous souhaitons une très belle année 2022 pour vous, vos enfants et vos familles. Prenez soin de vous.

Je vous laisse découvrir les rubriques de ce nouveau Portifontain.

Béatrice Mothré,
Maire

Afin de préserver la vie des autres, de ne pas gêner le voisinage, nous sommes contraints à l'obligation de respecter les réglementations en vigueur.

FEUX DE PLEIN AIR



C'est interdit toute l'année

Par arrêté ministériel selon l'article 84 du code sanitaire 77.

Vous pouvez déposer vos déchets verts en déchetterie, les broyer ou encore les composter.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte s'effectue le jeudi pour le bac jaune et le vendredi matin pour le bac marron.



RENTRONS NOS POUBELLES

Nous remercions les Portifontains qui nous rejoignent dans la cause «d'un village entretenu» cela passe aussi par les poubelles à rentrer après chaque passage de collecte.

DÉCHÈTERIE DU CHÂTELET EN BRIE

Pour retirer votre carte, présentez vous avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile

Du 1^{er} avril au 31 octobre :

Semaine : 13 h 45 à 19 h

Samedi : 10 h à 19 h

Dimanche : 10 h à 13 h

Du 1^{er} novembre au 31 mars :

Semaine : 14 h 18 h

Samedi 9 h 18 h

Dimanche 10 h 13 h

Info numéro vert : 0 800 814 910

ENGINS À MOTEUR

Un arrêté municipal régit l'utilisation des engins à moteurs de jardinage ou / et de bricolage :

- De 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 20 h les jours ouvrables
- De 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h les samedis
- De 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

Merci de respecter la tranquillité de vos voisins.



AIMER SA COMMUNE ET LA RESPECTER



Nos amis canidés sont les bienvenus, nous rappelons néanmoins l'obligation de leur tenue en laisse ou que ce soit sur l'ensemble de l'espace public (rues et chemins). Un respect aussi envers les autres, pensez à prendre un sac pour ramasser leurs déjections. Outre le service technique qui est le 1^{er} pénalisé, chacun " peut marcher dedans ".

LE STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS, ET LA VITESSE

Tout le monde en parle ! Mais rien n'y fait !

Les réponses qui nous sont faites sont parfois étonnantes de par le manque d'application du code de la route.

Un STOP centre village ? pourquoi faire, y a-t-il déjà eu un mort, me demande-t-on ? Les ilots / chicanes

à 30 km/h ? bof, il suffit de forcer un peu le passage. Les trottoirs et les virages ? et pourquoi je n'aurais pas le droit de m'y stationner ? Ce qui nous amène à toujours plus d'aménagement sur la voirie communale.

URBANISME

Des visites de contrôles sont effectuées par les services de l'Etat.

Alors plutôt qu'une verbalisation ou un arrêt de travaux, n'hésitez pas à vous rapprocher du service urbanisme de la mairie pour tous travaux extérieurs que vous souhaitez entreprendre chez vous (Construction - démolition - clôture - modification d'aspect extérieur, création de surface au plancher - remplacement d' huisseries - volets - ravalement ...)

AUTORISATION DE VOIRIE

Toute occupation du domaine et espace public nécessite une autorisation à demander en mairie, avec état des lieux préalable.

Infos utiles

SECURITE des BIENS et des PERSONNES, nous rappelons que



LA MAIRIE N'ACCORDE NI NE SIGNE AUCUNE AUTORISATION DE DÉMARCHAGE PAR TÉLÉPHONE OU EN PORTE À PORTE.

URBANISME Où en est le PLU ?

Comme nombre de projets ou de dossiers durant ces derniers mois de COVID. Ceux-ci n'ont pu donner lieu au suivi nécessaire lorsqu'il s'agissait d'échanges avec les institutions d'Etat et qui plus est au vu de leurs commissions qui n'ont pu se tenir pour délibérer.

Fin Juillet, nous avons enfin pu adresser notre PLU pour avis à + de vingt de nos partenaires associés, ceux-ci avaient 3 mois pour se prononcer. Le 20 octobre nous avons ainsi pu leur présenter ce dossier en commission sous l'égide de la Préfecture.

La procédure avance, une saisine a été adressée au Tribunal Administratif comme il se doit pour la désignation d'un commissaire enquêteur afin d'ouvrir l'enquête publique.

VIE LOCALE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Mise en place d'un panneau de limitation à 30 km/h incluant la Rue des Sablons - La Coudre - le Chemin des chasses et des Passe Loups.

Une réunion de riverains s'est tenue en Mairie le 20 novembre sur la réflexion menée pour une mise en circulation à sens unique de la Rue des Passe Loups avec un espace partage (piétons - vélos) voire en aménagement de places de stationnements délimitées.

Ce dossier devra être acté par les services du Département qui ont droit de regard au vu d'un dossier de subvention qui sera déposé.



ELECTIONS

Juin 2021 - une organisation sous le signe des gestes barrières



Sur le pont dès 7 h le matin, l'organisation des 2 bureaux de vote pour les élections Départementales et Régionales IDF a été mise en place Salle des Fêtes en scindant la salle en deux afin que le cheminement se fasse sans que les électeurs ne se croisent.

Merci à nos Agents, Sabine et Anne, aux Elu(e)s et scrutateurs qui se sont proposés pour l'organisation de cette journée et le dépouillement. Des parois de protection ont été installées sur chacun des bureaux aux espaces d'accueil et de vote. Le masque était de rigueur.

Elections 2022

Présidentielles : 10 et 24 avril

Date limite d'inscription sur les listes électorales le 04 mars

Législatives : 12 et 19 juin

Date limite d'inscription sur les listes électorales le 06 mai

Refonte : une refonte des listes électorales sera opérée en 2022. Les cartes électorales seront rééditées et envoyées avant le 1^{er} tour des élections Présidentielles.

Procurations : à compter du 1^{er} janvier 2022, un électeur pourra donner procuration à un autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune.

Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Le Numéro National d'Electeur (NNE) du mandant et du mandataire deviennent des données nécessaires pour donner ou recevoir une procuration. Le NNE figure sur la carte d'électeur mais aussi, à compter du 1^{er} janvier 2022, sur le module « Interroger sa situation électorale » (ISE) de service public. fr (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>).

Ce module « ISE » permet également à tout électeur de vérifier les procurations qu'il a données et celles qu'il a reçues.

SANTÉ

• **Sage femme en libérale**

au Châtelet en Brie
Mme Audrey CARGNINO
Maison médicale des Roches
27 Rue de Rambouillet
Rendez vous sur Doctolib
ou au 06 10 04 54 79

• **Ouverture du centre de soins antidouleur.**

Cryothérapie corps entier avec salon - Hydro massage eau chaude - Matériel novateur pour apaiser vos douleurs - Ondes de choc - Laser et champ magnétique - Cryo 6 par le froid - Ostéopathe - Esthéticienne, **et prochainement :** Médecin esthétique - Kinésithérapeute - Podologue - Psychologue - Kinésiologie - Sophrologue.

Rendez-vous au : 01 64 24 81 70

Visitez notre site internet :

www.ho-douleur.fr

Ho 'Douleur :

2 rue Puyfourcat

77670 Vernou la celle.



Inscription sur les listes électorales

Les prochaines élections seront Présidentielles et parlementaires.



LES ÉLUS



Visioconférence sur la responsabilité civile et pénale du Maire en partenariat avec Groupama et l'Union des Maires 77

Il a été rappelé au cours de cette matinée d'informations l'importance de connaître les différents périmètres de Responsabilité entre la commune, du Maire, de l'Etat ou encore de la vie privée du Maire. Ainsi la responsabilité engagée se verra être différente selon qu'elle soit considérée comme responsabilité civile ou pénale. Il

VIE LOCALE (suite)

est évidemment recommandé de se prémunir contre ces risques grâce à un contrat spécifique aux élus.

Pour information, Mme le Maire prend en charge une assurance à titre personnel pour ses activités liées au mandat électif.

DÉCOUVERTE

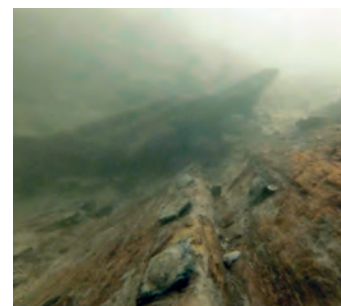
Organisé par l'Association des AMIS de SAMOIS, Philippe BONNIN du Groupement de Recherches Archéologiques Subaquatiques a présenté ses travaux de recherches lors d'une conférence publique le 23 octobre dernier, en présence de Béatrice MOTHRE Maire de Fontaine le Port et de Michel CHARIAUD Maire de Samois sur Seine.

Cette épave a été découverte au cours d'une opération de prospection archéologique subaquatique en 2015 dans un secteur où des structures s'apparentant à un aménagement

meunier médiéval avaient déjà été observées.

Une fouille va être menée dans les années à venir afin de déterminer ses détails de construction, son âge exact, son origine, son usage et son histoire, avec notamment la mise en œuvre d'analyses dendrométriques et photogrammétriques.

Fontaine-le-Port, épave médiévale en face de Barbeau, vue de l'intérieur du bateau avec ses rivets.



Nous serons heureux d'accueillir prochainement Mr BONNIN et son équipe pour une présentation de ses recherches aux Portifontains.

CANTINE

Au vu de la fin de contrat de restauration scolaire en juin 2021, notre commune s'est inscrite au groupement de commandes de la CC Brie des Rivières et Châteaux dans le cadre de la mutualisation des services. Un marché public a donc été lancé et le marché attribué à la Sté CONVIVIO.

C'est donc un nouveau prestataire qui intervient en restauration cantine depuis la rentrée de septembre 2021.

Notre commission « Cantine - Menus » continue de se réunir environ toutes les 6 semaines. Elle est composée d'un responsable et d'une diététicienne de la Société CONVIVIO, de Mme le Maire, des agents de cantine et de Mairie, avec la participation d'un

représentant de parent d'élève. Il s'agit tout d'abord de permettre aux enfants de déjeuner sereinement avec des menus qu'ils apprécient.

La qualité des repas, le gaspillage alimentaire, les produits en circuit court et la satisfaction d'une belle et bonne assiette proposée aux enfants ainsi que l'ambiance durant ce temps du midi, sont les différents sujets chaque fois abordés.

INITIATION ECHecs

En partenariat avec le Club d'échecs de Fontaine le Port représenté par son président et son vice président que la municipalité a proposé aux enfants de la garderie une initiation aux échecs. Ce sont 3 ateliers le mardi (après le goûter) qui ont

accueillis une douzaine d'enfants sur un temps donné d'une heure. Certains d'entre eux se sont inscrits au Club pour parfaire leur jeu.



Avec l'automne qui arrive, les enfants se réchauffent autour d'un chocolat chaud



SCOLAIRE

Nous souhaitons la bienvenue à Mr Trohel, nouvel enseignant en charge de la Direction de l'école pour cette année scolaire ainsi qu'une bonne rentrée à ses collègues enseignantes.

Ce sont 104 enfants inscrits qui ont été accueillis en maternelle et élémentaire pour cette rentrée de septembre 2021.

L'aménagement des classes s'est fait durant l'été par Elvis des services techniques ainsi que des élus Alain MARC et Jean FANDARD.

Les travaux ont été réalisés en réfection de peinture des 2 sanitaires et du plafond du couloir étage en élémentaire ainsi que la remise en peinture du portail. Réparation de gond arraché de la porte de classe à l'étage.

Les vérifications de chaudières ainsi que les installations alarme et extincteurs ont été réalisées.

Installation de la fibre.

Étanchéité sur la longueur du mur avec la passerelle.

Réparation de mobilier cassé

Achat matériel et mobilier :

- Nattes pliables pour le temps calme des petits en maternelle
- 2 tableaux numériques terminent la mise en place de l'informatique à l'école
- 1 ordinateur pour la direction
- 2 vitrines d'affichage

Mme DAGORNE - Adjointe au Maire pour les affaires scolaires répond à vos questions :

• *La Mairie a-t-elle donné une subvention à l'école cette année ?*

➤ Bien sur, comme chaque année la Mairie intervient

financièrement pour l'achat de fournitures scolaires puisque la scolarité en primaire est gratuite, le montant est proposé et voté lors du budget communal par le conseil municipal.

La base à minima d'une année scolaire est de 28 € par enfant selon l'information donnée par l'IA - La prise en charge des fournitures scolaires par votre commune que ce soit pour les élèves de maternelle ou d'élémentaire est de 35 € par enfant.

Les enseignants font ainsi leur commande pour les achats de crayons, de cahiers, feutres, colle, etc. et tout matériel qui entre dans la composition des fournitures scolaires.

Nous prenons également en charge chaque année, un montant variable pour l'achat de matériel selon les ateliers proposés en arts plastique, musique ou autres ... cette année une enveloppe de 300 € a été budgétée.

• *Pourquoi nous est-il demandé ces fournitures dans la liste à fournir à la rentrée ?*

➤ L'école est gratuite pour les fournitures scolaires en primaire, nous allons nous rapprocher des enseignants pour obtenir une réponse sur ce point j'encourage les représentants de parents d'élèves à se rapprocher d'eux également pour obtenir une réponse, néanmoins il est possible qu'il soit demandé l'apport de baskets pour le sport, d'un tee short ou tablier pour l'atelier peinture etc.

• *La Mairie paie t elle les transports de bus pour le scolaire :*

➤ Oui, chaque année la collectivité prend en charge les transports pour aller à la piscine, la location du bassin ainsi que les transports des sorties cinéma du projet pédagogique voir pour d'autres sorties lorsque celles ci se rapportent aux sorties scolaires.

Une dernière glace et des rires avant de partir en vacances d'été



REMISE DES DICTIONNAIRES

Vendredi 2 juillet

Un moment toujours attendu par chacun de nos élèves qui, chaque année, quittent l'école de Fontaine pour entrer au Collège. La traditionnelle remise des dictionnaires s'est faite le vendredi 2 juillet par Béatrice Mothré, Maire et Jessica Dagorne, Adjointe aux affaires scolaires en présence de Alizée leur enseignante.

Mme le Maire l'a sincèrement remercié pour la qualité et le respect des relations durant cette année scolaire et lui a remis un livre édité sur notre territoire du sud Seine et Marne et a souhaité une belle réussite dans les études aux futurs collégiens.

Ses élèves n'étaient pas en reste et c'est avec autant d'émotion pour eux et pour elle, qu'une grande carte lui a été remise emplie de dessins et de messages la remerciant.



CIMETIÈRE



La collecte des eaux pluviales reliant les 2 bacs qui servent à arroser (haut et bas) dont le passage de tuyaux avait été réalisé en 2016 se trouvait empreinte de racines et

fortement obstruée par le calcaire. Cet ensemble a été changé avec une nouvelle installation qui donne accès à l'ensemble de la canalisation pour permettre d'intervenir facilement aux endroits qui se verraient de nouveau bouchés.

Le raccordement aux pluviales rue Michelis se fait désormais par l'installation d'une sortie de tuyau dans le mur.

EX CANTINE



Les travaux de réhabilitation de notre ex cantine en espace de multiservices ont débuté début novembre avec l'étanchéité de l'Algéco et la démolition intérieure.

PARKING GYMNASE

Depuis le 10 novembre celui-ci est désormais ouvert.

Avec le retrait d'une 1^{ère} partie de la haie de thuyas, la pose d'un grillage pour délimiter et fermer la parcelle, d'un pare ballon, de plots et bornes anti franchissement de stationnements, d'un requalibrage et délimitation des places de parking, de plots d'accès pompiers, d'un portique limité en hauteur sans oublier un nouvel éclairage

public par leds voire en déclenchement au passage pour la partie en fond de parcelle, cet espace plus accueillant et clair sur ce bel environnement boisé ravi les riverains et les utilisateurs.



MOBILIER URBAIN

- Installation de vitrines d'affichage pour les documents écoles maternelle et élémentaire ainsi que la réfection de celle des associations qui était cassée.
- 5 tables pique nique dont une PMR pour accueillir les personnes à mobilité réduite et 2 bancs publics qui ont été installés



Cet aménagement sera complété en 2022 par des jeux pour enfants.

BÂTIMENTS

Salle Pasteur :

- isolation totale du rez de chaussée
- remise en peinture – changement évier – sanitaires
- électricité et éclairage par spots en leds

Ecoles :

- remise en peinture plafond couloir de l'étage

- réfection des 2 sanitaires

Salle des échecs :

- changement de l'éclairage en leds
- changement d'un radiateur

Eglise : réparation toiture infiltration suite aux tuiles glissées

Mairie : remplacement du coffret électrique général

Gymnase : création du parking

Salle des Fêtes : installation de deux destratificateurs qui permettra l'optimisation du chauffage actuel

Les bureaux de contrôle sont intervenus dans leur domaine respectif de vérifications en matériel roulant - bâtiments - extincteurs - chaudières - système d'alarme - de désenfumage etc.

RÉSEAUX

Programme du SDESM pour remplacement des ampoules basse conso / platines défectueuses par un éclairage LEDS avec abaissement de luminosité de minuit à 5 h du matin (angle Bellevue / Forêt - Michelis - Fauvettes - Vallée)

VOIRIE

Notre dossier de subvention FER 2021 pour la réfection de linéaire sur les rues Général Roux, haut Vallée, Grillons et Passe Loups a reçu fin octobre un avis technique favorable.

Au vu des conditions climatiques les travaux seront réalisés au printemps.

Quai René Richard – Ilot sortie impasse des Cascades :

Un aménagement de voirie pour réduire la vitesse a été travaillé en partenariat avec l'agence routière départementale, celui-ci a reçu un avis favorable.

La mise en place de plots mobiles sur une période d'essai se fera dès le printemps en lien avec le département et conjointement avec les riverains (gestion des sorties de propriétés ...)

URBANISME

Où en est le PLU ?

Comme nombre de projets ou de dossiers durant ces derniers mois de COVID. Ceux-ci n'ont pu donner lieu au suivi nécessaire lorsqu'il s'agissait d'échanges avec les institutions d'Etat et qui plus est au vu de leurs commissions qui n'ont pu se tenir pour délibérer.

Fin Juillet, nous avons enfin pu adresser notre PLU pour avis à + de vingt de nos partenaires associés, ceux-ci avaient 3 mois pour se prononcer. Le 20 octobre nous avons ainsi pu leur présenter ce dossier en commission sous l'égide de la Préfecture.

La procédure avance, une saisine a été adressée au Tribunal Administratif comme il se doit pour la désignation d'un commissaire enquêteur afin d'ouvrir l'enquête publique.

INTERCOMMUNALITÉ

EAU POTABLE

Une étude « schéma directeur du réseau d'eau potable » est actuellement en cours sur le périmètre de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) dont votre commune fait partie.

Elle vise à réaliser un état des lieux des **infrastructures d'eau potable** pour définir une stratégie de gestion optimale de la ressource et des infrastructures existantes et futures.

LIAISON DOUCE

La création d'une liaison douce Le Châtelet-en-Brie / Fontaine-le-Port, le projet est lancé !

Qu'est ce qu'une liaison douce ?

C'est une voie de circulation dédiée à tous les moyens de déplacements non motorisés, matérialisée

clairement le long de la chaussée par des plots, des marquages au sol et donc protégée du trafic.

D'où à où ?

Du collège Rosa Bonheur en passant par les Tennis du Châtelet (structure gérée par notre Intercommunalité) le gymnase de Fontaine pour se rendre à la gare du village, sur un linéaire de près de 4 kilomètres.

L'idée est d'offrir une alternative de mode de déplacement, sécurisée, agréable et écologique par la pratique du vélo, de la randonnée... Cette voie sécurisante sera aussi agréable à utiliser en balade seul ou en famille.

Mesdames les Maires des deux communes sont assistées par les services du Département 77, dont près de 80 % de voiries sont départementales et étudient toutes les possibilités afin de prendre la décision la plus adéquate pour

relier leurs communes. De tels aménagements montrent des différences significatives dès lors qu'il s'agisse, d'une "piste cyclable" avec ses 5 à 6 mètres de largeur, ou d'un cheminement piétons / vélos dont la largeur serait de 1,50 m.

De son côté notre Intercommunalité, Brie des Rivières et Châteaux réalisera son schéma directeur de déplacements et mobilités sur les prochains mois.

RENCONTRE AVEC LA GENDARMERIE

Le Président de la CC Brie des Rivières et Châteaux a convié mi octobre les 31 maires du territoire pour rencontrer le nouveau Commandant de la compagnie de Gendarmerie de Melun qui souhaitait se présenter devant les communes de sa circonscription.

MA COM'COM EN LIGNE

Absence d'idées de sorties pour le week-end ?

Besoin de faire des démarches administratives ?

Le site internet de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux est là pour vous aider ! Pratique et accessible à tous, celui-ci vous propose un contenu riche et adapté aux tablettes et à vos Smartphones !

Retrouvez tous les services et démarches, les infos pratiques, les actualités et événements du territoire, ici : www.briedesrivieresetchateaux.fr

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

LA COM'COM S'ENGAGE POUR SON TERRITOIRE et signe le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) pour un montant de 45 M€

Mr le Sous-Préfet et Christian Poteau, Président de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux ont signé, en présence des Maires du territoire, le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

Ce CRTE constitue le nouveau cadre de travail contractuel conçu par l'Etat pour accompagner les communes et les intercommunalités dans leurs projets de territoire avec une triple ambition :

- La transition écologique
- Le développement économique
- La Cohésion territoriale

Ce sont des contrats sur mesure, évolutifs et globaux par lesquels l'Etat propose aux collectivités de les accompagner financièrement sur leur projet de territoire sur une durée de 6 ans.

Ainsi les communes comme l'intercommunalité pourront au regard des crédits alloués par l'Etat et autres partenaires institutionnels mettre en œuvre les projets indispensables qui répondront aux besoins des usagers du territoire.



Nathalie Sautreau,
Vice Présidente
à l'Environnement



Plantations

Des plantations ont été réalisées au massif de l'Eglise, avec des graminées et vivaces peu gourmandes en eau.

ÉLAGAGE

ELAGUER pour le bien de chacun,

Que ce soit pour les haies qui débordent sur la voie publique et de ce fait empêchent le passage des piétons, des poussettes ou en hauteur et envahissent les réseaux aériens électriques, téléphoniques et autres, il est de l'obligation et de la responsabilité de chacun d'entretenir et d'élaguer.

DÉSHERBANT

Fin des désherbants dans les cimetières au 1^{er} juillet 2022,

Depuis 2014 l'entretien du cimetière est une prestation de service dédiée à une entreprise agréée AQU'BRIE qui intervient par une coupe des herbes par réciprocauteur (rotofil).

DÉCORATIONS

Des décors pour un joyeux Noël avec des branchages (d'élagage) blanchis installés sur les poteaux et autres barrières qui viendront compléter les guirlandes et autres sapins installés centre village, dans les jardinières, sur nos Hameaux de la Coudre et de Massoury.



CONSEIL AU JARDIN

Les feuilles mortes utilisées comme paillage protégeront efficacement vos plantes sensibles au froid. Ne les tassez pas et étendez les en couche d'au moins 20 cm d'épaisseur. De plus leur décomposition apportera des éléments fertilisants.



NON RESPECT

L'irresponsabilité et le non respect des autres... c'est aussi cela !

- Des masques jetés à côté des poubelles, dans la rue, sur le trottoir des écoles etc...
- des vols de panneaux STOP, et, à peine un mois après l'aménagement parc Millet de quelques tables pique nique et de bancs publics pour le plaisir des Portifontains, des randonneurs venus visiter notre village, l'espace est dégradé le 20 novembre à 2 h du matin avec un banc arraché et l'espace enherbé sillonné de roues de voitures !

Tout cela est tellement désolant, nous remettons en état mais n'oublions pas que ce sont les impôts des Portifontains!



CONSEIL MUNICIPAL

Tous les comptes rendus des conseils municipaux sont en ligne sur le site de la commune.

MANIFESTATIONS COMMUNALES

Discours et dépôts de gerbes pour ne pas oublier nos Morts pour la France.

COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DU CANTON EN JUIN 1944

La tradition est de nous retrouver chaque dernier dimanche d'Aout dans un devoir de mémoire collectif autour des stèles érigées sur chacune de nos 3 communes du Chatelet en Brie de Sivry Courtry et Fontaine le Port en mémoire de ces soldats jeunes, ou moins jeunes, père de famille, tous partis pour combattre l'ennemi sur des terres inconnues.

John RAMSAY, ce jeune soldat Américain venu défendre la France

dont l'avion a été abattu en lisière du buisson de Massoury en juin 1944 il n'avait que 24 ans et ne connaîtra jamais sa fille née quelques mois plus tard.

Un vin d'honneur d'amitié a clôturé ce 77^{ème} anniversaire de la libération (39/45) offert par la municipalité de Fontaine le Port parc de la Mairie.

Nous remercions vivement les portes drapeaux, l'association de Sivry et Mr Fouchet, les pompiers du centre de secours et la gendarmerie du Châtelet en Brie.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre avec la commémoration de la Victoire et de la Paix, dont le canon s'est tu et la fureur calmée, à la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois après les 4 interminables années de guerre 1914/1918.

En ce jour du 11 novembre 2021, la France reconnaissante fait cortège au cercueil de Hubert GERMAIN jusqu'à la crypte du mémorial de la France combattante au Mont Valérien où selon la volonté du Général de Gaulle, cet ultime compagnon des 1038 illustres de la Libération reposera.

La lecture des soldats Morts pour la France inscrits sur le Monuments a été faite par Alain MARC et Jean FANDARD, puis Sylvaine DUTERTRE a nommé les noms de soldats morts pour la France en opérations extérieures en Egypte et au Mali.

Comme de tradition, un dépôt de gerbes a eu lieu au carré militaire du cimetière et un petit bouquet tricolore fut déposé par Enora et Loanne sur les tombes de soldats.

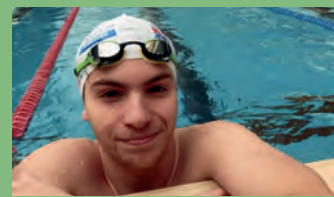


Une superbe prestation sportive passe par Fontaine le Port

Arthur Germain, ou également appelé Arthur Germain-Hidalgo, né le 12 décembre 2001 dans le 14^e arrondissement de Paris, est un nageur professionnel, sportif de haut niveau et aventurier français.

Le jeune nageur de 20 ans, a entrepris la descente de la Seine à la nage en solitaire, de la source jusqu'à son embouchure, soit un parcours de 774 km (52 jours) pour «sensibiliser le public à la pollution du fleuve».

Il a bivouaqué à Samois sur Seine avant de repartir le lendemain matin ou nous avons pu l'applaudir lors de son passage sur la Seine sur Fontaine le Port.



DOSSIER RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

LE RGPD ENCADRE LE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES SUR LE TERRITOIRE DE L'UNION EUROPÉENNE.

Nous devons obtenir votre accord pour pouvoir disposer de vos données personnelles pour toute diffusion de documents sur lesquels vous souhaiteriez qu'elles apparaissent (lettre municipale – état civil - coordonnées associatives ...) mais aussi pouvoir être contacté en cas de besoin ou d'urgence des services de secours (inondation – déraillement train ...)

Aussi, vous trouverez joint à cet effet, le document ci contre à remplir, signer et à nous retourner directement en Mairie Service RGPD. Ces coordonnées sont sécurisées et strictement confidentielles à destination de la Collectivité, elles ne donnent lieu à être transmises que sur votre accord.

Obligations en matière de protection des données personnelles

En France, la protection des données personnelles est encadrée par la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et libertés ». La loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles a modifié la loi « Informatique et Libertés » pour l'adapter aux dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD), applicable partout en Europe depuis le 25 mai 2018.

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

C'est quoi la protection des données ?

Protéger les données personnelles, c'est empêcher que ces informations soient mal utilisées ou volées.

Qui peut traiter des données personnelles ?

Les responsables de traitement (entreprises, administrations, associations ou autres organismes) et leurs sous-traitants (hébergeurs, intégrateurs de logiciels, agences de communication entre autres) établis dans l'Union européenne (UE), quel que soit le lieu de traitement des données.

La création et le traitement de données personnelles sont soumis à des obligations destinées à protéger la vie privée et les libertés individuelles.

De nouvelles obligations sont à la charge des entreprises, administrations, collectivités, associations ou autres organismes permettant d'accorder des droits plus étendus à leurs clients / usagers.

Le régime des sanctions évolue également.

Quelles sont les données personnelles RGPD ?

Exemples de données personnelles

- nom, prénom, pseudonyme, date de naissance;
- photos, enregistrements sonores de voix;
- numéro de téléphone fixe ou portable, adresse postale, adresse email;
- adresse IP, identifiant de connexion informatique ou identifiant de cookie.

Autres obligations

Tous les organismes (publics comme privés) qui traitent des données personnelles ont l'obligation de tenir un registre de l'ensemble des traitements.

Formulaire de collecte – Fichier population

Le fichier population est un fichier constitué à des fins d'information ou de communication externe en lien avec l'activité de la collectivité à l'exclusion de toute sollicitation commerciale. Il permet également à la collectivité de procéder à la mise à jour de sa population. Toutes les informations recueillies dans ce formulaire sont facultatives et basées sur le consentement des personnes.

Adresse du foyer :

.....

Téléphone.....Mail.....

	<u>Personne 1</u>	<u>Personne 2</u>
Nom		
Prénom		
Date de naissance ou année de naissance		
Téléphone		
E-mail		

	<u>Enfant</u>	<u>Enfant</u>	<u>Enfant</u>	<u>Enfant</u>
Nom				
Prénom				
Date de naissance ou année de naissance				

Fait à Fontaine le Port le :
Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement [informatisé ou non informatisé] par Le Maire de Fontaine le Port sis 3 Rue du Général ROUX – 77590 FONTAINE LE PORT
Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants: services de secours - action sociale
Les données sont conservées pendant la **Durée d'Utilité Administrative sur le mandat électif**

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Le droit d'opposition ne s'applique pas dans ce cas. Ce consentement peut être retiré à tout moment.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le **service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : MAIRIE – Service RGPD – 3 Rue du Général ROUX – 77590 FONTAINE LE PORT-**

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

N.B : distinguer dans le formulaire de collecte, par exemple via des astérisques, les données dont la fourniture est obligatoire de celles dont la fourniture est facultative et précisez les conséquences éventuelles en cas de non-fourniture des données.

FORUM des ASSOCIATIONS

LES ANCIENS MÉTIERS

Merci à tous pour votre implication sur ce forum qui fut une fois de plus une belle réussite. Notre repas des bénévoles est toujours un moment d'échanges et de sympathie.

De beaux stands sous un soleil radieux qui a permis aux grands et petits d'apprécier ce moment placé sous le signe du sport, du festif et des jeux.

Un enclos a été installé pour accueillir les chèvres dont la traite s'est effectuée sur place. Une vente de fromages a été proposée.

La venue d'un animateur de rues a fait le bonheur des enfants. Cette journée s'est terminée par le pot de l'amitié offert par la municipalité. Nous nous retrouverons l'an prochain avec un autre thème.



ANIMATIONS

OCTOBRE ROSE



Cette première édition " Octobre ROSE " en faveur de la lutte contre le cancer du sein était organisée par Sylvaine Dutertre, adjointe au Maire ce samedi 16 octobre.

La Mairie s'était parée de rose et Café, chocolat chaud et viennoiseries accueillait les personnes venues

soutenir l'action et / ou participer à la découverte de la nouvelle activité Postural Ball proposée par l'association "Pole Danse" de Mme CAPITAO depuis septembre au gymnase du village et à la collecte de soutien gorges organisée par Mme DI MARCO partenaire IAD.



Une collecte de 85 € a été remise à l' Association de la lutte contre le cancer.



ANIMATIONS (suite)

FILM SÉQUENCES

Quelques séquences de film se tournent sur Fontaine, pour réaliser des scènes de cascades Routes de Massoury et de Sivry.

Une nacelle de + 40 m de haut, des projecteurs installés ici et là et une base de vie sur le parking de la gare pour accueillir les équipes de tournages du Film «Quand tu seras grand» d'Andréa Bescond et Eric Métayer tous deux réalisateurs dont une grande partie a été tournée sur la commune du Chatelet en Brie avec des figurants locaux.



Merci à Renaud Konopnicki pour ses photos et à Gaël IANNANTUONI le Régisseur Général avec qui il a été efficace et sympathique de collaborer à l'installation et l'organisation sur notre commune.

Ce film sortira sur les écrans français sous un an.

CIRQUE



Valentin, prêt pour une jolie coupe de cheveux



Des enfants qui n'ont fait qu'applaudir, des rires...



Un petit moment de gourmandise



L'accueil avec un cornet de pop corn



Et personne n'oublie la présence de Serge... le lama

CONCERT

Organisé par notre Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux dans le cadre des journées du patrimoine, un superbe concert de l'Orchestre Symphonique En Résonance (OSER) s'est tenu en plein air dans cet écrin de verdure parc de la Mairie sous nos splendides platanes classés arbres remarquables par le Département de Seine et Marne ce dimanche 19 septembre avec pas moins de 45 musiciens sous la direction de son créateur Frédéric BAUDRY pour interpréter la Symphonie Pastorale de Beethoven avec en ouverture le Barbier de Séville de Rossini, pour le plus grand bonheur de près de 250 personnes.



Béatrice Mothré, a eu le plaisir d'accueillir Jean Louis THIÉRIOT, Député – Christian Poteau Président de l'intercommunalité en présence du chef d'orchestre Frédéric BAUDRY qui ont pu faire part de leur satisfaction par d'élogieuses annotations sur le livre d'Or de la commune.



Nicole Baroni,
Vice Présidente
aux Associations

Gôûter au parc

Derniers jours de garderie bien chargés avant les vacances dont le vendredi 2 juillet avec un goûter au parc avant la séance de cirque organisée par la Mairie.



LÀ, FAÎTES DU VÉLO

Les mesures sécuritaires et autres contraintes toujours en vigueur n'ont pas permis cette année d'organiser la fête du village fin juin. Pas de kermesse des écoles prévue, il n'était absolument pas concevable pour nous de laisser partir nos enfants de garderie et scolarisés au village sans leur offrir un petit moment festif, sans chichis. C'est ainsi qu'est née la "Faites du Vélo"

Sylvaine Dutertre, adjointe à la sécurité a d'abord proposé un circuit de la Prévention Routière (réussi avec plus de 80 enfants participants) avec des conseils prodigués aux enfants sur le bon état d'un vélo, des trottinettes électriques étaient à disposition des adultes.

En un temps record l'organisation a pris forme, avec la venue des vélos dingos, l'association de notre ami Jean Luc et ses Grands et Petits BI et la présence de Monsieur Jacques MARINELLI - maillot jaune du tour de France, qui nous a fait l'immense plaisir d'ouvrir cette 1^{ère} édition.



1^{ère} édition de la "Faites du Vélo" Ouverture par Mr Jacques Marinelli. Ce fut un grand plaisir pour Mme le Maire d'accueillir Jacques MARINELLI, Maillot jaune du Tour de France pour l'ouverture de cette 1^{ère} édition de la "Faites du Vélo" venu avec son maillot signé de ses amis grands noms du cyclisme.



Portfontain depuis de nombreuses années, il y a été élu de de 1974 à 1983 avant de devenir Maire de Melun. Venu en voisin et Portfontain, c'est avec simplicité et gentillesse que Mr MARINELLI s'est prêté à une petite séance de dédicaces auprès de Michel grand féru de vélo et aux cotés de Jean Luc Bergé propriétaire du Café des sports de BLR qui avait été primé 1^{er} café sportif par le journal l'Equipe.

Dès 9 h, Nicole attendait les participants à l'accueil avec un café viennoiseries et jus de fruits pour grands et petits. Un grand MERCI à notre DJ Alain et les célèbres musiques sur le "Vélo".



L'Association ARTS Folies de JL Berger et la superbe exposition de sa collection des Grands et Petits BI, il y avait cependant des modèles pour petits et grands qui souhaitaient s'initier à ces anciens vélos ; un diplôme était remis à chacun des participants.



LÀ, FAÎTES DU VÉLO (suite)



customisés et a fait participer les enfants autour de jeux gonflables.



Les vélos farceurs, insolites de Micheline et Michel découverts grâce à Sabine et Eric.



Un espace était réservé au " TROC Vélos ".



Et puis, sur le circuit vélo, deux escargots en promenade - sauvés de justesse par Loanne et Enora.



L'Association Fontaine aux Jeunes a lancé le concours de dossards

ACTION SOCIALE

LA SEMAINE BLEUE

La semaine Bleue fête ses 70 ans - une première édition pour Fontaine le Port

C'est le 14 octobre 2021, que 48 séniors et leur conjoint furent accueillis par nos responsables de secteur et les bénévoles de l'Action Sociale au restaurant «Le Chalet» à Chartrettes.

Un repas très apprécié avec la joie de se retrouver ou de faire connaissance autour d'une bonne table. Tous ont savouré ce moment de convivialité bienvenu après cette longue période où il était difficilement envisageable de se retrouver.



Corinne Guéret, Vice Présidente à l'Action Sociale (CCAS)



CAMPAGNE DE VACCINATION COVID-19

Lors du lancement de la campagne de vaccination Covid-19, chaque responsable de secteur du service Action Sociale a pris contact avec les Séniors de la commune pour les informer et les seconder dans cette démarche. La municipalité dispose d'un accès auprès du centre de vaccination permettant ainsi de gérer la prise de rendez-vous pour le compte de ses administrés. 51 personnes ont ainsi pu bénéficier de cette aide pour les premières injections et les rappels.

Nous n'avons eu que des remontées positives sur l'accueil et la gentillesse des soignants, merci à eux pour leur dévouement.

La campagne de vaccination et de rappel 3ème dose Covid-19 continue, chacun sur son secteur de référence accompagné de leur bénévole restent mobilisés à votre disposition et à vos côtés pour tout renseignement.

SEINE EN PARTAGE

Notre colloque 2021 : un succès et des engagements



Cela semble devenir une habitude et nous ne pouvons, bien sûr, que nous en réjouir. A peine notre grand colloque d'automne s'était-il terminé dans le grand amphithéâtre du Conseil régional d'Ile-de-France que tous ceux qui y avaient participé, en « chair et en os » ou en distanciel, nous affirmaient que l'après-midi avait été « passionnante », certains allant même jusqu'à nous dire que ce colloque avait, sans guère de doute, été le plus intéressant de tous ceux que l'association avait jamais organisés.

Il est vrai que le thème que nous avons choisi – « 2001-2021 : 20 ans de combats pour la riveraineté » permettait à chacun d'ouvrir le dossier qu'il souhaitait (protection de l'eau et de la biodiversité, sauvegarde des paysages, développement du transport fluvial, essor du tourisme fluvestre, prévention des inondations, etc.) et de dire ce qu'il avait « sur le cœur » en nous faisant part de ses expériences, de ses déceptions ou de ses satisfactions.



Si chacun a reconnu qu'au cours de ces deux dernières décennies beaucoup avait été fait dans le domaine de l'écologie (la qualité de l'eau, la prise de conscience de l'intérêt indispensable des zones humides, la sauvegarde de la faune et de la flore), certains ont tout de même souligné, avec insistance parfois, qu'il restait encore beaucoup à faire, notamment pour le développement du transport fluvial.

Comme très souvent dans nos colloques, les élus riverains ont aussi regretté que les décideurs, les aménageurs, les plus hautes autorités de l'Etat semblent toujours ignorer, voire mépriser tous les atouts que la riveraineté en général et la Seine et ses affluents en particulier pourraient apporter à nos régions dans tous les projets d'avenir.



L'intervention de Bérangère Abba, secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité, a alors été une vraie réponse à ces inquiétudes des élus riverains. Les éloges nombreux et insistants qu'elle a bien voulu faire des actions menées par notre association, les engagements qu'elle a pris, au nom du gouvernement, d'une politique attentive à la riveraineté ont, est-il besoin de le dire, été accueillis avec soulagement et grande satisfaction.

En écho à ces encouragements de la ministre, le président James Chéron a annoncé certains des projets de « La Seine en Partage » pour les mois à venir. Si l'association va, bien évidemment, continuer à œuvrer pour ses grands thèmes de prédilection -aménagement harmonieux des berges, sauvegarde des paysages, développement du transport fluvial, essor du tourisme fluvestre, prévention des inondations- elle va intensifier encore ses actions en faveur de l'eau.

Mouillez-vous !



En effet, et comme l'a souligné notre président, si tout le monde a bien pris conscience des risques que faisait courir pour la planète et pour l'humanité toute entière la pollution de l'air, l'opinion publique n'a toujours pas réalisé que la pollution de l'eau était pire encore.



On a parfois l'impression que rares sont nos compatriotes qui savent à quel point l'eau est indispensable à notre propre survie et que cette eau si précieuse n'est pas inépuisable et qu'il faut donc la ménager, l'économiser, la protéger. Les riverains de la Seine eux-mêmes ne savent pas toujours que 80% de l'eau dont ils ont besoin quotidiennement proviennent de notre fleuve et que la pollution de l'eau est à l'origine d'un grand nombre de maladies.



James Chéron souhaite donc qu'à « l'empreinte carbone » soit ajoutée « l'empreinte bleue » et l'association va lancer une nouvelle campagne de sensibilisation de l'opinion publique. Après nos campagnes « Ne mégotez pas ! », « Halte aux incivilités ! », « Haut des cœurs, bas les masques ! » nous lancerons dans les jours prochains... « Mouillez-vous ! » en espérant que chacun comprendra qu'il est grand temps de... se jeter à l'eau pour cette cause puisqu'il y va de notre survie.

Notre commune riveraine de la Seine est adhérente depuis 2001

James CHÉRON
Président de l'association

Sandrine ROCARD
Directrice de l'AESN

Pascal SANJAUN
Préfet, Délégué interministériel au Développement de la Vallée de la Seine

La Seine en Partage
et ses Affluents

Tel : 06 82 58 47 06

Courriel :
la-seine-en-partage@orange.fr

ASSOCIATIONS



COMITÉ DES FÊTES

Une nouvelle offre, **les petites balades du vendredi matin**, s'ajoute aux activités déjà proposées chaque jour de la semaine aux adhérents de l'association.

C'est dans le cadre du traditionnel Forum des associations, début septembre, qu'est née l'envie de faire ensemble des marches faciles de courte durée en forêt. Depuis, une dizaine de personnes prennent plaisir à se balader chaque vendredi (durée 1h, terrain plat, rythme adapté).

Après une année compliquée, l'attente était forte et le plaisir réel, quand début septembre les activités ont repris en s'adaptant au contexte sanitaire. Un 3^{ème} cours de couture a été mis en place le mercredi après-midi pour mieux accueillir les participantes.



Les événements de l'automne :

- **l'édition 2021 du Vide-Greniers a été une belle réussite.** Le beau temps était au rendez-vous, le cadre agréable, les exposants prêts pour accueillir les visiteurs nombreux et intéressés.
- **la 4^{ème} édition des PUCES Enfants s'est tenue le 28 novembre.** Tôt le matin, une vingtaine d'exposants se sont installés dans la salle des fêtes. Les stands bien achalandés, ont accueilli les visiteurs, nombreux en matinée. La buvette a régalé tout le monde et les crêpes ont réchauffé les papilles. Les exposants ont largement participé à la collecte de jouets organisée par la municipalité au profit des restos du cœur.
- **le TROC'Plantes d'automne a réuni de nombreux passionnés.** Partage d'expériences, dons de plantes, bonne humeur, beaucoup d'ingrédients étaient réunis pour la réussite de cette édition.

Les prochaines animations publiques :

- **dimanche 9 janvier 16h-17h récupération des sapins Parc Millet**

L'association vous offrira un verre de vin chaud ainsi qu'une part de galette. Apportez votre sapin, il sera broyé ultérieurement par les services techniques de la Commune.

- **dimanche 15 mai 9h-13h TROC'Plantes de printemps Parc Mairie**

dans l'esprit des éditions précédentes : dons ou échanges, partage d'expériences, ... pas de vente.

Retrouvez en ligne le détail des activités hebdomadaires. Adhérez, Participez, Suivez le Comité des Fêtes de Fontaine le Port.

Nos meilleurs vœux vous accompagnent pour la nouvelle année

FOYER RURAL TENNIS DE TABLE

L'amélioration de la situation sanitaire nous a permis de reprendre nos activités en septembre, à savoir l'entraînement les lundis de 18h30 à 20h00 et entraînements / matchs les vendredis à partir de 20h30.

Vous voulez essayer ?

Vous avez déjà joué et ça vous démange de reprendre ?

N'hésitez pas ! Passez nous voir au gymnase de Fontaine pendant les créneaux d'ouverture !

Pass sanitaire obligatoire

Infos :

Retrouvez l'actualité de l'association sur internet.

BLOG :

www.ComiteDesFetesFLP.org

 : @ComiteFetesFLP

Mail :

contact@comitedesfetesflp.org

Tél 06 42 50 03 25

LES ARCHERS LIBRES



Après une année chaotique due à la pandémie, nous avons réussi fin août à participer au Parcours France en extérieur à Saint Saud Lacoussière.

Cinq archers se sont présentés dont 4 ont été médaillés, trois médailles d'or, une en argent et le cinquième n'a pas démerité puisqu'il finit quatrième dans sa catégorie. La saison a repris et nous comptons à ce jour une vingtaine d'archers dont deux nouveaux issus de Fontaine Le Port « Bienvenue à eux ».

Un groupe de cinq archers se déplaçant régulièrement, le club et la ville de Fontaine Le Port connaissent maintenant une certaine notoriété au-delà du département ; en Savoie « Châles les Eaux », au « Vézelois » en Territoire de Belfort où nos archers sont à l'honneur.

Début octobre nous avons organisé un concours en salle, en vue du Parcours de France qui a eu lieu à Marcoussis (91) à la fin de ce même mois.

Dès lors le Club a présenté cinq archers (trois femmes et deux hommes) le groupe a alors rapporté cinq médailles. Félicitations à tous ces représentants qui portent haut les couleurs du Club et de la Ville de Fontaine Le Port.

Le 5 et 6 février 2022, nous organisons un nouveau concours en salle, nous invitons l'ensemble des habitants à venir découvrir ce sport, qui est plus abordable qu'il n'y paraît.

Les maîtres mots de notre club et de notre fédération sont convivialité et partage dans le cadre de nos sorties, nos tirs en nature et les rencontres avec d'autres archers français et étrangers.

A l'occasion de cette fin d'année nous vous souhaitons de passer de très « Bonnes Fêtes »



Pour nous rejoindre et toutes informations concernant nos activités, visiter notre site Internet : <https://archersportifontains.sportsregions.fr>

Et retrouvez nous sur 

FOYER RURAL BADMINTON

Gros succès pour cette rentrée 2021-2022 avec 37 adhérents !!

Une soirée spéciale « OCTOBRE ROSE » a été organisée le jeudi 14 octobre afin de sensibiliser au cancer du sein. A cette occasion, le club a offert un maillot rose à toutes les participantes ainsi qu'un bidon sport à tous les joueurs présents.

Forts de cette dynamique et de l'engouement pour cette activité sportive, d'autres soirées à thème sont d'ores et déjà prévues pour cette saison et quelques rencontres amicales avec différents clubs alentours.



ASSOCIATIONS

LES CHORALISTES



Les CHORALISTES vous disent AU REVOIR !

Après plus de 12 ans de rencontres et d'échanges chantés, c'est avec une vive et sincère émotion que nous cessons notre activité à FONTAINE LE PORT. Les conditions pour répéter et pour nous produire sont en effet devenues très contraignantes.

Au cours de ces années, nous avons eu la joie de chanter à maintes occasions pour vous et avec vous lors d'évènements importants de la Commune (Soirées du Jumelage, Fêtes de l'été, Fêtes du Beaujolais, Goûters des Anciens, Arbres de Noël, Téléthon, ...) et votre accompagnement fidèle a toujours été notre plus belle récompense.

Grand MERCI pour le plaisir apporté ! Nous vous souhaitons une BONNE FIN 2021, remplie d'espoir pour bien préparer 2022 ... !!!

LE GRAND BARBEAU

Association de pêche

L'année 2021 aura été compliquée pour nous, comme pour de nombreuses associations impliquées dans l'animation du territoire. Concours de pêche, sorties encadrées pour les jeunes et toutes activités de groupe ont été fortement impactées par les mesures anti-Covid.

Mais finalement, cela nous aura permis de dégager du temps de bénévolat pour constituer tout le dossier administratif préalable nécessaire à la mise en place d'une école de pêche. C'est désormais chose faite : le Grand Barbeau possède depuis le 18 septembre dernier un « Atelier Pêche et Nature (1) » dûment agréé par la fédération départementale. Cet Atelier Pêche et Nature est le seul du sud Seine et Marne, sachant qu'il y en a quatre autres dans le nord du département. Pour notre première année, ce sont 14 enfants qui participeront aux ateliers prévus tout au long de l'année scolaire. Au programme pêche-mêle : acquisition de connaissances, d'une habileté gestuelle, maîtrise des méthodes de pêche de base mais aussi éducation à la citoyenneté et au respect de l'environnement. Tout un programme qui va se pouvoir se poursuivre, au moins l'espère-t-on tout au long de l'année 2022.

(1) C'est la vraie désignation pour « école de pêche » !

On y apprend à faire les noeuds de pêche sur le nylon rebelle : un apprentissage de la patience et un appel à la motricité fine





FONTAINE AUX JEUNES

Sortilège de chouette après-midi

Ingrédients:



- Une bonne louche d'enfants curieux



- Une cuillère de magicien

- Deux oreilles de lapin 

- Des pincées de paillettes 



- 5 à 6 kg de frangipane



- Des pelletées de fèves

Instructions :

Mettez tout ça dans la salle des fêtes le 23^{ème} jour du 1^{er} mois, arrosez copieusement de jus de pommes. Ne faites pas cuire (parce qu'on parle d'enfants quand même...) Et hop, laissez la magie opérer !



Spectacle «L'incroyable Histoire de la magie» de la Compagnie des Miracles, suivi d'un goûter royal (Galette)

Le dimanche 23 janvier 2022 à partir de 14h40 (début du spectacle 15h)

Entrée enfant : 5 € (un adulte accompagnant obligatoire)

1 entrée enfant achetée = 1 entrée adulte offerte !

Entrée adulte supplémentaire : 3 €

Réservation obligatoire avant le dimanche 9 janvier 2022 auprès de Fontaine Aux Jeunes.

Règlement sur place.

Présentation du pass sanitaire, dans le respect des mesures sanitaires et des gestes barrière.

COMITÉ DE JUMELAGE



Comité de Jumelage vous souhaite à tous ainsi qu'à vos proches de joyeuses fêtes et une nouvelle année remplie de bonheur et de santé.

Le voyage en Slovaquie via Prague prévu en 2020 est reporté à avril 2022. Nous espérons que la situation sanitaire nous permettra de retrouver nos amis slovaques et découvrir la magnifique capitale de Bohême.

Pour tout renseignement : sonia.cedille@free.fr



Infos :

Retrouvez-nous sur
Facebook/Fontaine Aux Jeunes
ou
fontaineauxjeunes@gmail.com

ASSOCIATIONS

DIM. 9 JANV. 2022

SAPINS



16h-17h :
récupération des
sapins Parc Millet

DIM. 15 MAI 2022

TROC'PLANTES



Parc Mairie

FIN JUIN 2022

FÊTE DE L'ÉTÉ



Un coucher de soleil sur le hameau de la Coudre



CULTUEL

4^{ème} samedi
de chaque mois

Messe
Eglise St Martin
18 h



Parc de la Mairie sous un soleil d'automne



La brume d'automne sur la Seine et la forêt

